



Combs la Ville, le 2 juillet 2014

La Poste-Réseau 77 : « Chers EAR – très (trop ?) chers EAR »

Suite à plusieurs appels ou autres rencontres, la CGT FAPT 77 a été interpellée par des EAR du Réseau sur différents sujets en lien avec leur fonction :

- Tableau des déplacements
- Planning
- Nouvelles tâches
- Indemnités diverses.

Face à cela, la CGT a donc décidé d'intervenir et a demandé une audience qui a eu lieu le 27 juin à Vaux le Pénil. En résumé, les EAR sont un vrai besoin (ouf, quelle info !) mais ça coûte trop cher ! Enfin, trop cher, pas pour la CGT, on vous rassure.

Sur ces quatre points – voici en résumé le discours de la DTELP 77 :

- La Direction reconnaît qu'elle a fait, seule, le choix – via Michelin – de calculer les déplacements au « plus court d'un point de vue kilométrique ». **Sauf que le plus court en trajet n'est pas forcément le mieux adapté.** Parce que prendre les routes de campagne rallonge en temps les déplacements et aussi parce qu'en hiver ces mêmes routes ne sont pas toujours praticables. La seule réponse « positive » a été : si le tableau n'est pas conforme à la réalité – faites remonter.
- Sur les plannings, la Direction reconnaît que ceux-ci doivent être respectés dans le cadre d'une transmission, à minima, 15 jours à l'avance...Mais **on** peut être amené à modifier. Tiens, les EAR seraient une « espèce à part » qui n'aurait pas le droit de gérer aussi leur vie privée – familiale. Donc si on décode le discours « vous organisez en priorité les besoins du Réseau et si possible, gérez sur votre temps libre vos besoins personnels et/ou familiaux, rendez-vous médicaux compris ».
- Nouvelles tâches car il faut des EAR toujours plus efficaces. C'est ce qui amène la Direction à former les EAR sur des activités diverses telles la caisse, la compta, la gestion « Bureau Agent Seul ». Mais bizarrement, quand **la CGT demande la reconnaissance de ces compétences supplémentaires** (le II-3 comme niveau de base), la réponse est « ceci dépend du national »...Sauf qu'il n'y a pas de négociations nationales sur les EAR ! D'ailleurs c'est la même réponse qui a été faite à la CGT sur d'autres indemnités qui (selon nous – CGT) devraient être revalorisées (taux repas, indemnités kilométriques...)

Un accord Seine et Marne existe depuis 2007...La Direction refuse de le renégocier !

Au cours de cette audience, la délégation CGT (composée de 2 EAR et d'1 représentant départemental) a demandé qu'un si vieil accord (juillet 2007 – la vie a changé en 7 années !) soit dénoncé et renégoié. **La DTELP 77 a eu une réponse bien ambiguë, nous vous la livrons :**

- Depuis 2007, il y a régulièrement des commissions de suivi de l'accord (que la CGT n'a pas signé) entre la Direction et les signataires...Ah bon ! Et il en est ressorti quoi de positif depuis ces 7 années ?
- On (la Direction) veut bien renégocier un nouvel accord...Mais les signataires refusent que l'ancien soit dénoncé...Pourquoi ?
- Si un nouvel accord devait être négocié, la volonté affirmée par la Direction est d'inclure **la baisse du coût des frais de repas** par soucis d'équité ! Trop fort ! En gros, **les EAR seraient des privilégiés** qui ont un taux de repas (environ 15€) alors que les collègues sédentaires n'ont (sous conditions) que le ticket-restaurant. **Ah faire l'équité entre collègues en alignant par le bas, voilà qui est moderne !**

Et cerise sur le gâteau ! Au cours de cette audience, la Direction n'a pas hésité à dire aux deux collègues EAR « nous allons vous (les EAR) réunir en octobre, on – et si vous le souhaitez – parlera de vos problèmes à ce moment ». Comme si le dialogue avec du personnel accompagné par la CGT ne devait pas exister !

Alors CHICHE, la Direction veut réunir les EAR en octobre. Et bien la CGT répondra « PRESENT » parce que si on comptait sur les Directions pour faire aboutir les revendications, ça se saurait !

D'ores et déjà, la CGT FAPT 77 invite les EAR mais aussi l'ensemble du personnel du Réseau à agir pour de meilleures conditions de travail, pour assurer au mieux le service public, l'accueil, le conseil en réponse aux besoins des usagers.

EAR – SEDENTAIRES : MÊME COMBAT !

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT	
Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
(Facultatif) Téléphones ...-> (perso)-> pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	

Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT • 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex -
Tél. : 01 48 18 54 00 - Fax : 01 48 59 25 22 - C.C.P. Paris 20376 D • www.cgt-fapt.fr • e-mail : fedel@cgt-fapt.fr